1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

DISQUES À LAMELLES ABRASIFS RECOUVERTS DE TISSU DE ZIRCONIUM

1.2 Utilisation du produit

Métal, meulage des bords en acier inoxydable, applications lourdes.

1.3 Coordonnées du fournisseur des informations volontaires sur le produit :

Société: Ameta Solution

Adresse : 1392, avenue de la gare, Mascouche, QC, Canada, J7K2Z2

Téléphoner: 1.888.452.6382 Télécopieur : 1.450.477.6664

E-mail: info@ametasolution.com

SITE INTERNET : www.ametasolution.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Canada – CANUTEC 24/7 : 1-613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification

N'est pas applicable
Les abrasifs sont des articles et non des substances ou des mélanges dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008.
Voir également les articles 8 et 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Les abrasifs sont des articles et non des substances ou des mélanges dangereux et, par conséquent, aucun étiquetage n'est requis conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Pas connu.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit contient les ingrédients suivants qui sont classés selon le règlement (CE) Nr. 1272/2008 ou pour lesquels il existe une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire :

Nom de la substance	n ° CAS	EINECS Non	%C	Classification (selon SEA)
Chiffon	-	-	32-36	-
Zirconium	1314-23-4	215-227-2	33-38	-
Résine			15-20	Toxicité aiguë. 4 ; H302 Sêin corr. 1B ; H314 Muta, Cat. 2 ; H341 Chronique Aq. Tox. (Cat. 3); H412 carc. 1B ; H350
méga	107-21-1	203-473-3	1	Toxicité aiguë. 4, H302
Cryolite	13775-53-6	237-410-6	14-18	Toxicité aiguë. 4, H332 STOT RE 1, H372 Chronique aquatique 2, H411
Pigment			1	Irritation cutanée. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Pas possible, en raison de la forme du produit

Lentilles de contact: Pas possible, en raison de la forme du produit

Contact avec la peau: Aucun effet nocif connu

Ingestion: Peu probable, en raison de la forme du produit ; si nécessaire contacter un médecin

Remarque au médecin : Indisponible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas connu.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Non pertinent. Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : eau, mousse, sable, poudre ou $C0_2$en fonction des matériaux environnants

5.2. Dangers particuliers liés au produit

Des vapeurs toxiques peuvent se produire. Utiliser un équipement de protection respiratoire.

5.3. Conseils aux pompiers

Les moyens d'extinction doivent être choisis en fonction de la zone environnante.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

N'est pas applicable.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Suivez les instructions des fabricants de rectifieuses et les réglementations nationales en vigueur. De plus, respectez les recommandations de sécurité du fabricant.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Avant le meulage, il est recommandé d'effectuer une évaluation des risques et d'utiliser un équipement de protection individuelle en conséquence.

Remarque : Des poussières dangereuses du matériau de la pièce peuvent être générées lors des opérations de meulage et/ou de ponçage. Les réglementations nationales relatives aux valeurs limites d'exposition à la poussière doivent être prises en considération.

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures de protection individuelle

8.2.1.1. Protection respiratoire : Utiliser un équipement de protection respiratoire

(le type dépend de l'application spécifique et du matériau à broyer)

8.2.1.2. Protection des mains : Porter des gants de protection

(le type dépend de l'application spécifique et du matériau à broyer)

8.2.1.3. Protection des yeux : Porter des lunettes de protection ou un écran facial

(le type dépend de l'application spécifique et du matériau à broyer)

8.2.1.4. Protection auditive : utilisez une protection auditive

(le type dépend de l'application spécifique et du matériau à broyer)

8.2.1.5. Protection du corps : Utiliser des vêtements de protection

(le type dépend de l'application spécifique et du matériau à broyer)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

a) État physique : solide

b) Couleur : bleu

c) Solubilité dans l'eau : insoluble

9.2. Les autres informations

Rien.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Les abrasifs appliqués sont stables lorsqu'ils sont manipulés ou stockés correctement.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Les abrasifs appliqués sont stables lorsqu'ils sont manipulés ou stockés correctement.

10.5. Matériaux incompatibles

Aucune réaction dangereuse connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

À des températures supérieures à 250°C, des produits de décomposition dangereux ou toxiques peuvent être générés.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucun effet toxicologique n'est connu en cas d'inhalation ou d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Aucun effet connu.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun potentiel biodégradable connu.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Aucun potentiel connu.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun potentiel connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent.

12.6. Autres effets indésirables

Aucun effet connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1. Produit

Respectez les réglementations nationales et régionales.

O En raison des ingrédients et des propriétés, l'élimination en tant que déchet non dangereux (2000/532/CE) est possible si aucune matière dangereuse n'est ajoutée aux abrasifs. (CEE – N° 120121),

O En raison des composants et des propriétés d'élimination en tant que déchet dangereux (2000/532/CE) (EWC – Nr. 120120)

13.2. Emballage

Respectez les réglementations nationales et régionales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas couvert par la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation spécifiques au produit en matière de sécurité, de santé et d'environnement Aucune exigence d'étiquetage spécifique selon les directives CE respectives.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non pertinent.

16. AUTRES INFORMATIONS

Modifications des versions précédentes
Voir rubriques 1 à 16.

Littérature et sources de données

Règlement REACH (CE) n°. 1907/2006
Règlement (CE) N° 1272/2008
Directive 98/24/CE
Directive 2000/39/CE
Directive 75/324/CEE
Décision 2000/532/CE
Règlements de transport selon ADR, RID et IATA.

Mentions de danger visées aux sections 2 et 3

Conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 :

H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif en cas d'inhalation
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques Peut
H350	provoquer le cancer
H372	Peut causer des dommages aux organes (indiquer tous les organes affectés, si connus) par exposition prolongée ou répétée
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Les informations ci-dessus sont basées sur nos connaissances actuelles et ne constituent aucune garantie des conditions du produit. Les informations ne font partie d'aucun accord contractuel. Il demeure de la responsabilité de l'utilisateur de respecter les lois et réglementations en vigueur.

Mettre à jour :
Préparé pour la première fois en 2005 et révisé en 2022

Preparé par:

Prénom / nom de famille : Ameta
Adresse : 1392, avenue de la gare, Mascouche, Québec

Certificat non : TÜV/01.170.01

Date de préparation : 01-04-2022